

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 38 du 20 septembre 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-789

portant diverses mesures statutaires relatives aux corps d'officiers de la gendarmerie nationale.

Du 13 septembre 2018

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

DÉCRET N° 2018-789 portant diverses mesures statutaires relatives aux corps d'officiers de la gendarmerie nationale.

Du 13 septembre 2018

NOR INT J 1 8 0 1 8 0 6 D

Textes modifiés :

Décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 28 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 531.2.1, 711.2.3.2.1) modifié.

Décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 (JO n° 301 du 27 décembre 2012, texte n° 28 ; signalé au BOC 15/2013 ; BOEM 531.2.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 213 du 15 septembre 2018, texte n° 1 ; signalé au BOC n° 38/2018.

JORF n° 213 du 15 septembre 2018, texte n° 1